

# **PRÉSENTATION**

Le SMT AML, une structure de coopération métropolitaine tournée vers la mobilité des personnes et rassemblant 5 autorités organisatrices de transport.

Le Syndicat Mixte de Transports pour l'Aire Métropolitaine Lyonnaise (SMT AML) a été créé le 24 janvier 2013 selon les principes définis par la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU).

> Composé uniquement d'autorités organisatrices de transport, il réunit la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Syndicat mixte des Transports pour le Rhône et l'Agglomération Lyonnaise (SYTRAL), Saint-Étienne Métropole et les communautés d'agglomération Porte de l'Isère (CAPI) et Vienne Condrieu Agglomération.

Sur un territoire caractérisé par deux grandes métropoles et un système de corridors autour de ces pôles, le SMT AML est à la charnière institutionnelle entre les échelons régional (avec des compétences élargies) et de coopération intercommunale en pleine évolution.







- TNCES

  vatoires

  vansports

  mation
  vs.

## Compétences facultatives

- élaborer et mettre en œuvre un schéma de déplacements à long terme à l'échelle métropolitaine.
- promouvoir la mobilité douce,
- agir en faveur de l'intermodalité et de la mobilité durable.

## Compétences optionnelles

- organiser des services publics réguliers et des services à la demande,
- · assurer, à ce titre, la réalisation et la gestion d'équipements et d'infrastructures de transport.











# RÉALISATIONS

# Mise en place d'une tarification multimodale zonale : T-libr

T-libr facilite l'usage de plusieurs modes de transport en offrant de nouvelles combinaisons de déplacements entre réseaux urbains (bus, tram, métros.) et transport régional TER sur les territoires de la Métropole de Lyon, de Saint-Etienne Métropole, de la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère et de Vienne Condrieu Agglomération, associant 5 réseaux de transports : TER, L'VA, RUBAN, STAS et TCL.

T-libr propose un abonnement réduit pour les moins de 26 ans. Disponible sur la carte régionale Oùra, l'abonnement T-libr permet également d'accéder à d'autres services de mobilité (autopartage, vélos en libre service).

# Données mobilité

Le SMT AML est pilote de l'animation et de la coordination du référentiel de données mobilité pour l'Aire Métropolitaine Lyonnaise, **multitud'**, qui regroupe les 5 membres du SMT et 8 autres Autorités Organisatrices de Transport partenaires pour un total de 16 réseaux.

# Élaboration du Plan d'Actions Intermodalité 2019-2021

Le SMT a lancé une concertation en juillet 2018 dans les 8 corridors ferroviaires et routiers de l'Aire Métropolitaine Lyon-Saint-Étienne, afin de partager les enjeux et recueillir les besoins et projets des territoires. 250 acteurs de l'ensemble de la chaine de déplacement se sont mobilisés. Cette démarche se traduit par un Plan d'Actions Intermodalité pour l'aire métropolitaine lyonnaise 2019-21 présenté le 9 mai 2019 aux élus des territoires.

Ce plan à visée opérationnelle est mis en avant comme modèle de gouvernance dans le cadre du SRADDET.

# Nouvelles énergies

Des échanges sur le renouvellement du matériel roulant au sein de chaque AOT dans le cadre de la loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour une croissance verte (TECV).

Le SMT a expérimenté avec ses membres le calculateur e-mob. Ce calculateur permet de mesurer l'impact du coût du transport dans le budget des ménages notamment pour les publics vulnérables. Il permet de faire des simulations d'évolution de ce cout lors de projets de changement de lieu de domicile ou de travail.

# Nouvelles mobilités

Avec ses partenaires de l'Aire Métropolitaine Lyonnaise, un état des lieux des nouveaux acteurs de la mobilité par mode de transport (voiture particulière, vélo, autres services de mobilité). et par nature de territoire (urbain, périphérique, rural.). a été réalisé avec l'Observatoire des Déplacements.

Il a fait l'objet d'une communication lors du «Repères Européens sur les acteurs privés de la mobilité» le 15 mars 2019 organisé par UrbaLyon.

# Études et diagnostics

Le SMT AML s'inscrit dans les démarches partenariales avec l'ensemble des acteurs de l'aire métropolitaine lyonnaise. En 2015, il a notamment produit un schéma prospectif de mobilité sur l'aire métropolitaine.

Le SMT est associé aux travaux du Pôle Métropolitain, des SCOT, du SDAGT de Lyon piloté par la DIRCE, du SRADDET porté par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, aux instances d'Oùra, du service de covoiturage régional mov'ici...







# 

promouvoir et simplifier les déplacements du quotidien au plus près des besoins des territoires.

ger

# CHIFFRES CLÉS

2,6 millions

d'habitants

435

**Communes** concernées

Lignes ferroviaires

117

Gares

**Trains** quotidiens

Lignes de métro et de funiculaire

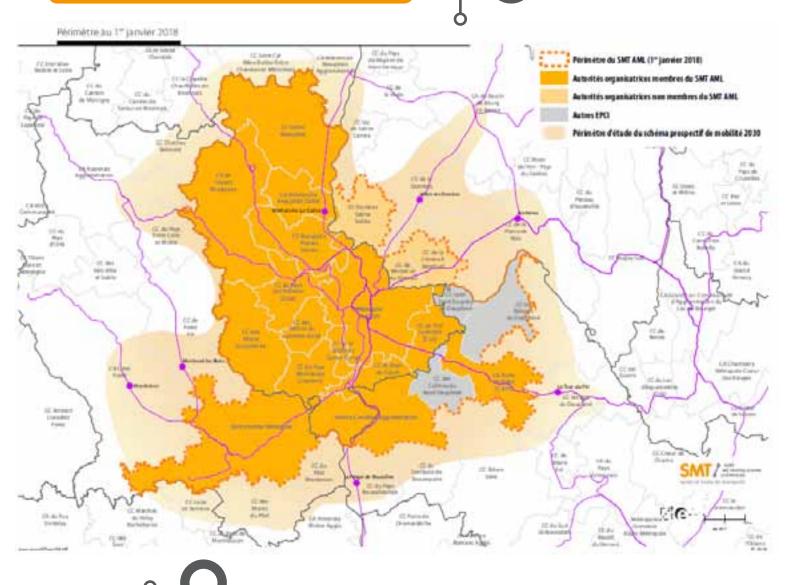
**Navette** aéroport Rhônexpress 8

Lignes de tramway

Lignes urbaines

places de stationnement en parcs relais

# PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION

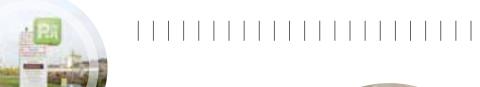


# COORDONNÉES

Le Syndicat Mixte de Transports pour l'Aire Métropolitaine Lyonnaise s'inscrit dans l'histoire de la coopération métropolitaine et poursuit l'objectif de proposer une offre de mobilité attractive qui puisse être une alternative crédible à l'usage de la voiture solo à l'échelle métropolitaine.

Plus d'informations sur notre site

www.smtaml.fr







tél: +33 (0)4 37 20 17 51



Directeur de la publication : Thierry Kovacs Co-directrice de la publication : Rachel Haab-Lab Coordinateur : Amaury Ruillère Crédits photos : Membres du SMT AML Impression : Alpha Com Infographie : Marie Cellard • www.niaksniaks.fr 05/2019 — Ne pas jeter sur la voie publique.

